

Séance du 25 février 2016

Extrait du recueil des actes
du conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Convention attributive de la subvention régionale destinée à équiper le Centre d'Innovation et de Transfert (CIT) de l'Institut des Transports Durables (ITD) et de l'Institut International de Management (IIM).

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en formation plénière en Salle du Conseil de la Maison des Services à l'Etudiant (MSE), le jeudi 25 février 2016, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Administrateur Provisoire de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu la délibération 60-2015-CA du 15 octobre 2015 ;

M. Mohamed OURAK donne la parole à M. Philippe DULION, Directeur Général des Services, qui présente la convention attributive de la subvention régionale d'un montant de quatre millions trois cent mille euros (4 300 000 €) destinée à équiper le Centre d'Innovation et de Transfert (CIT) de l'Institut des Transports Durables (ITD) et de l'Institut International de Management (IIM).

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA CONVENTION ATTRIBUTIVE DE LA SUBVENTION REGIONALE D'UN MONTANT DE QUATRE MILLIONS TROIS CENT MILLE EUROS (4 300 000 €) DESTINEE A EQUIPER LE CENTRE D'INNOVATION ET DE TRANSFERT (CIT) DE L'INSTITUT DES TRANSPORTS DURABLES (ITD) ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT (IIM).

Fait à Valenciennes, le 29 février 2016
L'Administrateur Provisoire de l'Université



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

14 MARS 2016